



14ème législature

Question N° : 66151	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Finances et comptes publics		Ministère attributaire > Économie
Rubrique > finances publiques	Tête d'analyse > dette publique	Analyse > réduction. perspectives.
Question publiée au JO le : 14/10/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur le montant de la dette française. On nous avait annoncé que la dette de notre pays franchirait le montant record de 2 000 milliards d'euros en 2014 ; le Gouvernement socialiste a tenu cette promesse. La dette française a ainsi doublé de volume en 11 ans. De plus, depuis 2003, la France n'a jamais réussi à contenir sa dette dans les critères imposés par le traité de Maastricht, c'est-à-dire une dette publique inférieure à 60 % du PIB. La situation budgétaire de la France n'est, à ce titre, qu'une illustration supplémentaire de l'échec de la construction européenne. Le volume de la dette de la France signe également la faillite de nos élites, si dispendieuses. De fait, la dette publique devrait frôler les 100 % du PIB en 2015. Pourtant, le Gouvernement continue avec obstination à pressurer ceux qui travaillent, afin de toujours plus favoriser ceux dont l'État ne se soucie même plus de donner du travail. Pis, contre la volonté des Français, l'État socialiste persiste à accueillir toute la misère du monde. En effet, selon le journal Le Monde, les régularisations d'étrangers en situation irrégulière en France ont atteint en 2013 le nombre record de 35 000, soit une augmentation de plus de 50 % par rapport à 2012 : ce sont donc environ 45 000 personnes qui ont été régularisées en 2013, à cause notamment de la circulaire de M. Valls assouplissant les conditions de régularisation des étrangers. Ainsi, la politique de communautarisme telle que pratiquée par le Gouvernement supprime le principe de l'impôt partagé par tous, tel que consacré par la déclaration des droits de l'Homme, au bénéfice d'un impôt réservé seulement à ceux qui travaillent. Or la crise et l'endettement de la France vont continuer à croître tant que tous les citoyens n'auront pas de travail, dans la mesure où seul le travail est en mesure de pouvoir faire participer chacun au développement de notre pays. Il demande quand une réforme de bon sens donnera enfin du travail à chacun.